

## Programme de voyages d'affaires – Taux en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017

Le Conseil mixte de NAV CANADA (CMNC) a annoncé les taux du Programme de voyages d'affaires pour 2017.

### Taux de kilométrage\* (Programme de voyages d'affaires – annexe B)

Région	Taux à la demande du voyageur	Taux à la demande de l'employeur
Alb., Sask., Man.	15,5	50,0
N.-B., N.-É., Î.-P.-E.	15,5	52,5
C.-B., Ont.	16,5	56,0
T.-N.-L., Qc	17,5	55,5
T.N.-O., Yn, Nt	24,5	65,0

\*Les taux de kilométrage sont exprimés en cents par kilomètre.

### Repas et indemnités (Programme de voyages d'affaires – Annexe C)

Indemnité	Taux quotidien
<b>Indemnité mixte de repas et faux frais</b>	
Commercial	105,15 \$ (120,92 \$)
<b>Indemnité de repas</b>	
Déjeuner	26,69 \$ (30,69 \$)
Dîner	26,10 \$ (30,01 \$)
Souper	45,36 \$ (52,17 \$)
<b>Indemnité de faux frais</b>	
Commercial	7,00 \$ (8,05 \$)
<b>Indemnité de déplacements prolongés</b>	
Indemnité mixte	98,15 \$ (112,87 \$)
<b>Indemnité de transport – retour à la maison la fin de semaine</b>	
Fin de semaine de deux jours	310,30 \$ (341,84 \$)
Fin de semaine de trois jours	465,45 \$ (512,76 \$)
Fin de semaine de quatre jours	620,60 \$ (683,68 \$)
<b>Indemnité d'hébergement</b>	
Particulier/entreprise/institutionnel	50,00 \$ (50,00 \$)

Les indemnités de voyage s'appliquent aux déplacements effectués au Canada. \* (Les taux entre parenthèses s'appliquent uniquement aux Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut).

\*Les taux applicables aux États-Unis sont identiques à ceux du Canada, mais ils sont versés en devises américaines. Pour les voyages aux États-Unis, les taux entre parenthèses s'appliquent seulement à l'Alaska.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur le Programme de voyages d'affaires dans le site Web du CMNC à <http://ncjc.ca/homef.html>.